CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E152705** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2027**

ÉDITÉ LE 28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1997

Raison sociale : CVLH BATI

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

64 BOULEVARD CLEMENCEAU
95240 CORMEILLES-EN-PARISIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 412 111 031 00024

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 210576800192

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA CSA 10077184904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA CSA 10077184904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 01 39 47 57 44 **Fax :**

Portable : 06 62 56 88 32

Responsabilité légale :
CARVALHO NUNO CO-GÉRANT / DA COSTA CARVALHO FRANCISCO JORGE CO-GÉRANT

Site Internet : www.ent-carvalho-maconnerie.com/

E-mail : carvalhosarl@gmail.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 493 869 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	5	16/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/09/2026 16:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E152705** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2027**

ÉDITÉ LE **28/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1997
Forme juridique : SARL
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : **412 111 031 00024**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 210576800192

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA CSA 10077184904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA CSA 10077184904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **CVLH BATI**

64 BOULEVARD CLEMENCEAU
95240 CORMEILLES-EN-PARISIS

Téléphone : 01 39 47 57 44 **Fax :**
Portable : 06 62 56 88 32

Site Internet : www.ent-carvalho-maconnerie.com/
E-mail : carvalhosarl@gmail.fr

Responsabilité légale :
CARVALHO NUNO CO-GÉRANT / DA COSTA CARVALHO FRANCISCO JORGE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/10/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Charpentier,Couvreur,Maçon,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	11/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	16/10/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/12/2025
o Fenêtres de toit	11/12/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/12/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	11/12/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/12/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/09/2026 16:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.